

## Annemasse Agglo signe une convention avec l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc pour l'ouverture d'un centre de santé dans l'écoquartier de l'Étoile

Annemasse, le 8 juillet 2025

*Ce 8 juillet 2025, Annemasse Agglo a signé une convention avec l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc pour la création d'un centre de santé dans l'écoquartier de l'Étoile. Une réponse concrète face à la désertification médicale qui touche le territoire.*

### UN CENTRE DE SANTÉ MODERNE AU CŒUR DE L'ÉCOQUARTIER DE L'ÉTOILE

Le futur centre de santé s'installera dans l'un des rez-de-chaussée actifs dont Annemasse Agglo est propriétaire sur l'écoquartier de l'Étoile : un espace de 290m<sup>2</sup> situé sur la commune d'Ambilly et spécialement aménagé à cet effet. Il comprendra quatre cabinets médicaux, un cabinet d'assistants médicaux, un cabinet d'Infirmiers en pratique avancée (IPA), une salle de soins et une salle de stérilisation, un accueil et deux salles d'attente, ainsi que les locaux sociaux et sanitaires nécessaires au bon fonctionnement de la structure.

Ce centre de santé, géré par l'Union des Mutuelles du Mont-Blanc (un groupement mutualiste privé à but non lucratif), ouvrira ses portes en avril 2026. Une équipe de médecins généralistes salariés accueillera tout type de public et pratiquera le tiers payant sans dépassement d'honoraires. L'objectif est d'atteindre progressivement 6 équivalents temps plein (ETP) à terme.

### RÉPONDRE À L'URGENCE DE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : Annemasse Agglo compte aujourd'hui 59,9 médecins généralistes pour 100 000 habitants, soit une baisse de 26% par rapport à 2022. Cette densité médicale, inférieure aux moyennes départementale et régionale, place le territoire en situation de grande vulnérabilité. L'Agence Régionale de Santé classe d'ailleurs 3 communes de l'agglomération en Zone d'Intervention Prioritaire – territoires les plus durement confrontés au manque de médecins – et 9 communes sur 12 en Zone d'Action Complémentaire, nécessitant des mesures urgentes pour éviter une détérioration de la situation.

Cette réalité a des conséquences directes sur les habitants : difficultés à trouver un médecin traitant, retard dans les soins, renoncement aux soins par manque d'accès. C'est pourquoi Annemasse Agglo a fait le choix de créer un centre de santé en s'appuyant sur un opérateur expérimenté, l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc.

### UN INVESTISSEMENT DE 1,4 MILLION D'EUROS SUR 3 ANS

Annemasse Agglo s'engage pleinement dans ce projet d'intérêt général avec un investissement total prévisionnel de 1 436 000 euros jusqu'en 2029, comprenant 786 000 euros pour la réalisation des travaux d'aménagement et 650 000 euros pour la prise en charge prévisionnelle d'une partie de l'exploitation sur les trois premières années.

1/2 >>

#### Contact presse

Jean-Marc BORREDON  
jean-marc.borredon@annemasse-agglo.fr  
+33 (0)6 88 79 55 75

#### Annemasse Agglo à vos côtés



[www.annemasse-agglo.fr](http://www.annemasse-agglo.fr)



Annemasse Agglo



[contact@annemasse-agglo.fr](mailto:contact@annemasse-agglo.fr)



+33 (0)4 50 87 83 00

Cette convention sur trois ans, qui débute par une phase de travaux avec mise en service prévue au 31 mars 2026, s'articule autour de quatre volets principaux : la réalisation des travaux d'aménagement, l'exploitation du centre pour au moins trois ans, des objectifs de recrutement médical et de volume d'activité, et la sollicitation de subventions publiques, notamment auprès de l'ARS.

L'UMFMB s'engage quant à elle à recruter une équipe médicale complète : 2 ETP de médecins généralistes dès la première année, puis 4 ETP la deuxième année, avec un objectif de 6 ETP à terme. Chaque médecin devra réaliser au minimum 3 000 actes par an.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Contrat Local de Santé signé par Annemasse Agglo avec l'ARS en février 2024, qui vise à améliorer l'accès à l'offre de soins et à réduire les inégalités sociales de santé sur le territoire.

## Contact presse

Jean-Marc BORREDON  
jean-marc.borredon@annemasse-agglo.fr  
+33 (0)6 88 79 55 75

## Annemasse Agglo à vos côtés



[www.annemasse-agglo.fr](http://www.annemasse-agglo.fr)



Annemasse Agglo



[contact@annemasse-agglo.fr](mailto:contact@annemasse-agglo.fr)



+33 (0)4 50 87 83 00